

OBSERVATIONS prononcées à la suite de la communication de M. Denis Maraval (séance du lundi 3 octobre 2005)

**Jean Baechler** : Je partirai de la distinction que vous n'avez pas clairement établie, me semble-t-il, entre l'éditeur-maison d'édition et l'éditeur-directeur de collection, et j'imaginerai que je pose la question suivante au directeur d'une maison d'édition : pour qui publiez-vous des livres d'histoire ?

Quatre réponses sont possibles. La première : *Je publie pour mes actionnaires*, ce qui doit inciter à repérer les anniversaires qui donneront lieu à la publication de livres qui se vendront bien. La deuxième réponse peut être : *Je publie pour des lecteurs, amateurs de livres d'histoire*. Dans ce cas, la sélection doit se fonder sur les actualités, c'est-à-dire sur ce dont on parle et qui est susceptible d'intéresser un vaste lectorat ; l'Égypte ancienne est un bon exemple. La troisième réponse possible est : *Je publie pour les collègues des historiens que je publie*. Dans ce cas, le critère de sélection doit être un critère d'école, voire de chapelle. Enfin, la quatrième réponse peut être : *Je publie pour l'humanité qui est intéressée à sa propre aventure* et dans ce cas le critère doit être le savoir.

Du point de vue d'un entrepreneur en édition, quelle est la meilleure stratégie. Est-ce celle du généraliste qui vise tous les publics ? Est-ce celle du spécialiste qui choisit un public et s'y tient ? Est-ce celle qui consiste à choisir un public parmi les quatre possibles, ce public commandant les autres sur le long terme ? Est-ce celle qui ne recherche que l'excellence – pondérée par la prudence – et qui s'avère payante sur plusieurs décennies ?

\*  
\* \*

**Jacques de Larosière** : J'aimerais connaître votre opinion sur le problème des rééditions d'ouvrages épuisés, mais de grande valeur. Je suis souvent surpris de constater que des livres d'histoire d'excellente facture, écrits à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou dans les années 30, sont aujourd'hui introuvables. Dans votre politique d'édition, ne tentez-vous pas de ressusciter certains de ces ouvrages remarquables, mais oubliés ?

\*  
\* \*

**Alain Plantey** : Permettez-moi de remarquer que l'expression « le choix de l'éditeur » a deux sens. C'est d'une part le choix de l'auteur par l'éditeur, mais c'est aussi le choix d'un éditeur par l'auteur. C'est ce second sens que je retiendrai ici. Les auteurs sont presque toujours mécontents de leurs éditeurs auxquels ils reprochent souvent de n'avoir pas su assurer la promotion de leur ouvrage, d'avoir utilisé une mauvaise typographie etc. Il est donc très important que l'auteur puisse choisir son éditeur.

Or, dans le domaine que je fréquente, celui des textes juridiques, l'éditeur est en passe de devenir américain. Le contrôle que l'édition américaine est en train d'acquérir sur les ouvrages juridiques, comme en matière scientifique, la mainmise sur les bases de données en langue française pourrait avoir des conséquences dramatiques pour la culture française.

Un autre problème est celui de la mondialisation du marché de l'édition. Si l'on veut qu'un livre soit rentable, il vaut mieux le publier dans plusieurs pays à la fois, ce qui nécessite que l'ouvrage soit traduit, au risque d'une trahison de la pensée de l'auteur. Le marché rentable qui s'ouvre actuellement à l'édition apparaît donc fortement concurrentiel et parsemé d'embûches.

\*  
\* \*

**Jean-Claude Casanova :** Quelle est la part relative du marché du livre d'histoire par rapport à la littérature générale ?

Quel est le tirage moyen d'un livre d'histoire ? A partir de quel tirage considérez-vous que c'est un succès ?

Vous avez évoqué les subventions. Quel est le pourcentage de livres subventionnés dans la catégorie des livres d'histoire ?

Est-ce qu'en histoire beaucoup de livres français sont traduits et est-ce que beaucoup de livres étrangers sont traduits en français ? Le prix de la traduction est-il un frein à l'édition de livres étrangers ?

Est-ce que pour l'histoire les droits annexes, c'est-à-dire le livre de poche ou l'utilisation du livre à d'autres fins, représentent une part importante de la ressource ?

\*  
\* \*

**Claude Dulong-Sainteny :** Vous avez dit que le rôle de l'éditeur est de servir le mieux possible l'auteur. Alors pourquoi et comment les correcteurs des maisons d'édition sont-ils devenus aussi incompetents ? Ils ou elles se permettent de barrer des phrases entières sans demander l'avis de quiconque, ne tiennent pas compte des corrections des auteurs et parfois rajoutent des fautes au texte. Que peut-on faire contre cette dégradation ?

\*  
\* \*

**Emmanuel Le Roy Ladurie :** J'ai eu la surprise, il ya quelques années, de trouver dans une librairie un livre d'un auteur médiocre, sur la couverture duquel était écrit uniquement « Préface de George DUBY ». Le procédé n'est-il pas un peu étrange ? Les préfaces sont-elles importantes aux yeux de l'éditeur que vous êtes ?

\*  
\* \*

**Henri Amoureux :** Quel est le plus jeune auteur d'œuvres historiques que vous ayez édité ? A votre sens, à partir de quel âge devient-on réellement historien ?

En ce qui concerne la survie des livres, il me semble que l'on devrait rendre hommage aux collections de poche et aux collections comme *Bouquins*. J'ai demandé récemment quel était le tirage du Sénèque paru dans *Bouquins* et j'ai eu la surprise d'apprendre qu'il avait été tiré à 27 000 exemplaires. Le livre de poche et les collections bon marché constituent donc à l'évidence un phénomène de première importance car ils permettent de lire des livres que personne n'aurait, sans eux, plus lu.

\*  
\* \*

**Yvon Gattaz :** On a fait une différence entre l'éditeur-directeur de collection et l'éditeur-entreprise. A propos du second, on a sous-entendu que l'entreprise d'édition devait avoir des visées

sociétales, philosophiques, culturelles... Je n'y crois pas. Observant mes confrères entrepreneurs depuis plus d'un demi-siècle, je sais que l'on ne crée jamais une entreprise avec un but philosophique à long terme. Un entrepreneur se met à entreprendre simplement parce qu'il a trouvé un créneau produit-marché porteur. L'entreprise d'édition fonctionne comme toutes les entreprises. Elle ne survit que si elle fait des bénéfices et disparaît si elle est perdante, d'où d'ailleurs le rôle moral du profit.

\*  
\* \*

**Charles Hargrove :** Les critères de publication de livres historiques à l'étranger, notamment en Grande-Bretagne, sont ils différents des critères appliqués en France ? Publiez-vous souvent des livres d'historiens étrangers ?

\*  
\* \*

### Réponses :

**A Jean Baechler :** Assurément, les intérêts défendus par un directeur de collection, aussi compétent soit-il dans le domaine qui lui a été attribué, ne sont pas toujours exactement les mêmes que ceux de l'entreprise d'édition pour laquelle il travaille. Personnellement, je ne connais pas cette opposition, étant responsable et d'un budget et, sur une longue durée, de l'image d'une maison.

En ce qui concerne la stratégie, je ne suis pas certain que la segmentation rigoureuse soit pertinente. J'ai une conception plus traditionnelle, c'est-à-dire moins anglo-saxonne. Je travaille pour les gens que l'on qualifiait encore récemment d'honnêtes gens, c'est-à-dire pour des gens qui manifestent une curiosité intellectuelle, qui aiment l'histoire par goût. Si nous publions parfois des ouvrages d'érudition, il nous faut cependant raison garder et offrir à ce lectorat choisi des ouvrages de qualité, mais pas trop spécialisés.

**A Jacques de Larosière :** La réédition d'ouvrages oubliés ou presque est un problème douloureux. J'ai cité le chiffre extravagant de 50 000 nouveautés par an. Ce chiffre n'était que de moitié il y a seulement 20 ans. S'il fallait y ajouter la réédition de textes anciens, on se heurterait à des difficultés matérielles quasi insurmontables. Toutefois la technique permet aujourd'hui de contourner le problème. Nous commençons en effet à disposer de machines qui permettent de petits tirages, effectués à la demande, à un prix tout à fait abordable.

**A Jean-Claude Casanova :** Je ne peux répondre que pour Fayard à votre question sur la part de marché des livres d'histoire. Fayard publie quelque 400 nouveautés par an. L'histoire et les genres assimilés représentent une soixantaine d'ouvrages, soit 15-20 %.

Le tirage moyen, ou plutôt les ventes s'élèvent à 3 000-4000 exemplaires. C'est là le lectorat moyen des livres d'histoire. On considère que 10 000 exemplaires représentent une réussite et un vrai succès d'histoire tourne autour de 30 000 exemplaires.

Chez Fayard, nous touchons des subventions pour une trentaine de nouveautés par an. Il y a d'une part les prêts gratuits du Centre National du Livre. Il y a des aides à la traduction, mais rarement de fondations françaises, plus souvent de fondations étrangères et parfois du ministère des Affaires étrangères pour des traductions d'ouvrages français.

Pour ce qui est des traductions vers le français, je ne me lance dans ce genre de projet que lorsqu'un examen attentif d'un ouvrage m'a convaincu qu'aucun Français ne ferait mieux. Il faut cependant remarquer que les Anglo-Saxons ne travaillent pas tout à fait comme les Français,

notamment dans la présentation des biographies, ce qui rend parfois la vente de réels chefs d'œuvre difficile en France.

Les droits annexes sont un appoint non négligeable, notamment par le passage d'un ouvrage en livre de poche. Mais il y a une manne dont les éditeurs d'histoire sont privés, c'est le cinéma. Les réalisateurs de films acceptent en effet rarement de reconnaître qu'ils se sont inspirés d'un livre particulier pour un scénario.

**A Henri Amouroux :** Vous avez parfaitement raison de rendre hommage aux collections de poche. Je m'apprête personnellement à lancer une collection qui va s'intituler « *Les Indispensables de l'Histoire* » et qui regroupe les grandes œuvres importantes en histoire – de notre fonds, mais aussi de fonds de confrères négligés par eux.

L'auteur d'histoire le plus jeune que nous ayons découvert ? Il se trouve que nous avons donné la semaine dernière le bon à tirer pour le livre absolument magistral d'un garçon de 28 ans. Il s'agit d'un ouvrage sur la conversion des peuples barbares en Europe, du V<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle, livre merveilleusement documenté et fort bien écrit.

**A Alain Plantey :** J'ai l'impression que vous parlez d'édition plutôt spécialisées, en droit, en sciences, etc. Or les problèmes ne sont pas tout à fait les mêmes pour ce type d'édition et pour l'édition généraliste. Nous n'avons pas encore de difficultés à vendre des livres français en France ! Mais il est certain que, dans le domaine scientifique, il n'en va pas du tout de même. J'ai été scandalisé lorsque l'Institut Pasteur a commencé à publier en anglais. Je crains qu'une telle attitude ne précipite la déliquescence de notre langue et n'entraîne à la longue l'ensemble de l'édition française dans une grave crise.

Quant aux traductions, ce n'est pas un phénomène nouveau. Personne n'a jamais été à même de contrôler parfaitement la qualité de la traduction de ses œuvres. Montesquieu pouvait-il contrôler la traduction de ses œuvres en arabe ?

**A Claude Dulong-Sainteny :** J'espère que ceux des auteurs ici présents publiés par Fayard n'ont pas les mêmes doléances que vous. Je lis personnellement tous les livres publiés par Fayard et je veille à ce que les correcteurs effectuent un travail rigoureux. Mais il est exact que certains d'entre eux, auxquels je fais la chasse, ont une fâcheuse tendance à rajouter des éléments aux textes des auteurs.

**A Emmanuel Le Roy Ladurie :** Pour ce qui est des préfaces, je crois qu'il conviendrait que les auteurs sollicités soient plus parcimonieux afin d'être davantage prisés lorsqu'ils en rédigent une. En revanche, les préfaces me paraissent nécessaires pour présenter un auteur étranger ou pour révéler un jeune talent.

**A Yvon Gattaz :** Merci d'avoir souligné le rôle moral du profit. Toutes les contraintes sont fécondes, mais celle-là est certainement la plus féconde.

**A Charles Hargrove :** En général, j'aime beaucoup avoir le regard d'historiens étrangers sur la France. Mais force est de constater que les éditeurs anglophones ne sont pas toujours très ouverts à l'édition française. Dans dix jours va se dérouler la Foire de Francfort. Je verrai tous les éditeurs anglo-saxons, mais je sais d'ores et déjà que nous ne reviendrons qu'avec 2 ou 3 cessions de droits pour des traductions. Nos frères latins nous traduisent beaucoup plus.

\*  
\* \*